

EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC

AR Prefecture

016-211601208-20260629-D202664-DE
Reçu le 01/07/2026



Délibération : D2026-6-4

L'an deux mille vingt six, le lundi 29 juin à 19h00, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à Dirac, sous la présidence de Madame Bénédicte MONTÉGU, Le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 Date de convocation du Conseil : 23 juin 2026

Présents : 17

Présents : Mesdames Béatrice COURTEL, Anne DUBOIS, Véronique LANOË-MALIVERT, Bénédicte MONTÉGU, Louise NADEAU-CASTAING, Martine SEGUIN, Isabelle TRANCHET, Stéphanie DULAC, et Messieurs Sébastien DAMASE, Anthony DOUET, Dominique GOUYGOU, Franck INGREMEAU, Pascal LAFENETRE, Vincent MORA, Jean-Philippe MORAUD, Antoine PASCAUD, Eric SCHURR,

Votants : 16

Objet :

**Budget commune :
- Attribution de subvention à
Dirac Loisirs et Fêtes**

Excusé(s) : Mesdames Manitraritiana FITAHIANA qui a donné pouvoir à Bénédicte MONTEGU et Angélique VAZART

Secrétaire de Séance : Monsieur Franck INGREMEAU

Le monde associatif contribue aux activités sportives, sociales, artistiques et culturelles de par son dynamisme et son implication dans la vie locale des Diracois. Cette association prend notamment en charge pour le compte de la commune l'organisation des Soirs Bleus et les dépenses qui en découlent. A ce titre, elle demande une subvention pour couvrir tout ou partie de ces frais.

Après examen du dossier de demande de subvention, la commission a émis un avis favorable.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention d'un montant de 900 € pour 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

Madame Béatrice COURTEL et Monsieur Jean-Philippe MORAUD, membres de l'association Dirac Loisirs et fêtes ne prennent pas part au vote.

ATTRIBUE une subvention d'un montant de **900 € à l'association Dirac Loisirs et Fêtes,**

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal 2026,

AUTORISE Madame le Maire à procéder au versement de celle-ci.

Vote

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Madame Le Maire
Bénédicte MONTÉGU



Emis le **1^{er} juillet 2026**, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le **1^{er} juillet 2026**